

et les arrestations se succédaient sans interruption frappant plus souvent les innocents que les coupables.

On semblait avoir à tâche de lasser la patience des patriotes qui, en face de cette politique injuste et agressive, ne purent contenir plus longtemps leur indignation si justement motivée. Les rencontres à main armée des *Fils de la Liberté* et du *Doric Club*, dans les rues de Montréal, furent le prélude du soulèvement populaire.

Les luttes ardentes et patriotiques entamées à la tribune par la parole puissante des Papineau, des Bédard et des Morin, étaient transportées sur les champs de bataille de Saint-Denis et de Saint-Charles.

Vainqueurs à Saint-Denis, les insurgés étaient écrasés sous le nombre des baionnettes anglaises à Saint-Charles et Saint-Eustache, et le drame sanglant, commencé sur les bords de la rivière Chambly, avait son épilogue lugubre sur les échafauds de Montréal, où mouraient, en chrétiens et en patriotes, nos martyrs politiques de 1837-38. Elu par acclamation, en mai 1837, représentant du comté de Lachenaie, comme un grand nombre de ceux qui avaient été entraînés dans le tourbillon de la tourmente populaire, Duvernay était forcé de s'ex-patrier, son nom ayant été mis en tête de la liste des proscrits pour cause politique.

Il émigrait aux Etats-Unis avec sa famille, choisissant, comme lieu de son séjour, la petite ville de Burlington dans l'Etat de Vermont.

En disant adieu au sol natal, ce grand patriote enlevait à l'association Saint-Jean-Baptiste son âme dirigeante et son plus ferme soutien.

Aussi la société ne donna-t-elle plus, du moment de son départ, aucun signe de vitalité. Son fondateur en avait emporté avec lui dans l'exil le souffle patriotique et national. Dans l'intervalle, le parti orangiste, triomphant de l'insurrection, avait pu établir, en 1840, l'union des deux Canadas, acceptant, par la force des circonstances le principe du gouvernement responsable dont le refus par l'exécutif avait été la cause première de cette agitation.

Ce mouvement qui, en fait, n'eut d'autre gravité que la froide cruauté des vainqueurs, porta des conséquences considérables en cimentant avec le sang des victimes et en consacrant par les souvenirs du meurtre et de la dévastation, la nationalité canadienne combattant cette fois pour sa liberté et son autonomie. Aussi,